

Otan, le pour & le contre

Défense : La France au coeur de l'OTAN Une analyse de Jean-Sylvestre Montgrenier	Le retour de la France dans l'OTAN Une analyse Alain de Benoist
<p>« Vigilia Pretium Libertatis » Devise du Commandement Suprême allié en Europe Vingt ans plus tôt, alors que l'implosion du bloc soviétique annonçait la proche dislocation de l'URSS, François Mitterrand évoquait le besoin d'une « nouvelle théorie des ensembles ». Selon certaines analyses, l'OTAN n'était pas censée survivre bien longtemps à sa victoire froide sur l'Est et, à brève échéance, les Européens déploieraient leur propre système de défense. Le 11 mars 2009, Nicolas Sarkozy a confirmé la pleine participation de la France à une OTAN rénovée. La PESD (Politique européenne de sécurité et de défense) n'est plus implicitement posée en rivale de l'OTAN et la France réaffirme l'importance de la cohésion entre Occidentaux. Les représentations françaises, celles des élites comme celles de l'opinion publique, se mettent donc en adéquation avec les réalités géopolitiques. Cela dit, les défis sont à la mesure des incertitudes. L'avenir de l'OTAN doit être pensé en liaison avec l'Union européenne, dans les paysages géopolitiques méditerranéens et eurasiatiques.</p> <p>[Jean-Sylvestre Mongrenier]</p> <p>Il faut en tout premier lieu insister sur le fait que le retour complet de la France dans la structure militaire intégrée de l'OTAN s'inscrit dans une histoire de longue durée. Si rupture il y a, c'est moins dans l'ordre stratégique et militaire que sur le plan des rhétoriques et des représentations géopolitiques. De fait, la France est l'un des pays fondateurs de l'Alliance atlantique et le ministre des Affaires étrangères de l'époque, Robert Schuman, qualifié de « père de l'Europe », a joué un rôle décisif dans les négociations qui ont mené à la signature du traité de Washington (4 avril 1949). La diplomatie française insiste alors sur les vertus de l'« intégration » et le besoin d'une structure militaire organisée dès le temps de paix. Le territoire national accueille la plupart des institutions politiques et militaires alliées ; il est l'ombilic de l'OTAN. Certes, la décision du 7 mars 1966 ouvre une fracture dans l'espace géostratégique de l'OTAN, non sans dommages de part et d'autre, mais très vite divers accords militaires et logistiques sont passés pour réduire cette fracture (notamment les accords Ailleret-Lemnitzer et Valentin-Ferber, en 1967 et 1974). Au fil des années, le corps de bataille aéroterrestre français monte en puissance en Centre-Europe et les doctrines nucléaires se rapprochent. Pourtant, les fortes synergies entre la France et ses alliés demeurent une affaire de spécialistes et d'initiés. Pour une partie de l'opinion publique, l'OTAN est perçue comme une chose lointaine, voire hostile. D'aucuns imaginent la France comme une sorte de</p>	<p>C'est désormais officiel, mais l'annonce en sera faite à l'occasion du sommet prévu les 3 et 4 avril prochains à Strasbourg et à Kehl, pour le 60e anniversaire de l'Alliance atlantique : la France va réintégrer les structures militaires intégrées de l'OTAN. Le premier à en être informé a été le secrétaire général de l'Alliance atlantique, le Néerlandais Jaap de Hoop Scheffer, qui a rencontré Nicolas Sarkozy en février dernier, après avoir été reçu en audition par les commissions des Affaires étrangères et de la Défense de l'Assemblée nationale. Avec cette décision, lourde de conséquences politiques et diplomatiques, le chef de l'Etat français rompt avec une tradition d'indépendance nationale vieille de plus de quarante ans que tous ses prédécesseurs, de droite comme de gauche, avaient (plus ou moins) respectée. C'est en effet en mars 1966 que le général de Gaulle, posant clairement le problème de la compatibilité de l'OTAN avec les intérêts et l'indépendance de la France, avait pris la décision la plus importante sans doute de sa présidence, en annonçant le départ de la France des structures intégrées de l'OTAN, c'est-à-dire du dispositif plaçant les forces alliées sous l'autorité des Américains, et en exigeant le démantèlement de toutes les bases et installations américaines présentes sur le sol national. Il rejetait ainsi une tutelle faisant de la France un pays vassal des Etats-Unis.</p> <p>La conviction du Général s'était faite bien avant son retour au pouvoir en mai 1958. Dès le milieu des années 1950, l'OTAN était déjà largement discréditée à ses yeux, dans la mesure où elle impliquait une inféodation inacceptable de la politique étrangère française au leadership américain. C'est la raison pour laquelle, le 17 septembre 1958, quelques mois à peine après la fondation de la Ve République, le général de Gaulle avait adressé au président américain, le général Dwight Eisenhower, et au Premier ministre anglais, Harold Macmillan, un mémorandum réclamant la création d'un « directoire » tripartite de l'Organisation composé des trois puissances américaine, britannique et française. Cette demande se heurta rapidement à une fin de non-recevoir de la part des Etats-Unis. L'année suivante, au printemps 1959, le Général décidait de retirer du commandement de l'OTAN la flotte française de Méditerranée (elle sera également retirée en 1964 du commandement allié de l'Atlantique), puis, à l'automne 1960, de n'affecter que partiellement les forces françaises à la défense aérienne intégrée mise en place dans le cadre de l'OTAN. En 1962, il décidait également de ne pas replacer sous le commandement Centre-Europe de l'OTAN deux divisions françaises qui en avaient été</p>

Yougoslavie titiste dont la mission consisterait à ruser sur les axes Est-Ouest et Nord-Sud (rappelons que la France n'était pas invitée à la conférence de Bandoung, en avril 1955 ...).

La nouvelle OTAN

La réduction des « dissonances cognitives » est amorcée dans les années 1990, alors que les instances euro-atlantiques (UE et OTAN) s'ouvrent progressivement aux pays d'Europe centrale et orientale. Les nouvelles « guerres balkaniques » de l'ex-Yougoslavie et la crainte d'une extension des conflits nationaux et frontaliers au cœur de l'Europe amènent les dirigeants français à s'engager activement dans la rénovation et l'élargissement de l'OTAN. Jacques Chirac décide du retour de la France dans le Comité Militaire de l'OTAN (1995) et il négocie l'attribution d'un grand commandement en contrepartie d'une pleine participation à la structure militaire intégrée. Les oppositions franco-américaines (« bataille de Naples ») et la dissolution de l'Assemblée nationale (1997) mènent à l'échec. Pourtant, la France s'inscrit dans la « transformation » de l'OTAN et ses forces armées participent à la Nato Response Force (sommet de Prague, novembre 2002). Dans les années qui suivent, les états-majors français de réaction rapide Air-Terre-Mer sont certifiés par l'OTAN, des personnels militaires (107) sont insérés dans les quartiers généraux alliés et des officiers généraux français assument le commandement des forces de l'OTAN au Kosovo et en Afghanistan. Le sommet atlantique de Strasbourg-Kehl (2-4 avril 2009) sera donc le point d'orgue de cette politique de longue haleine.

Au vrai, c'est une nouvelle OTAN qui a peu à peu pris forme. Lors des sommets atlantiques de Londres et de Rome (juillet 1990- novembre 1991), les Alliés ont décidé de rénover l'OTAN pour l'adapter aux exigences de l'après-Guerre froide. Le nouvel atlantisme englobe dans sa sphère d'action et de coopération l'hinterland européen et les approches méditerranéennes du Continent ; des « têtes de pont » sont ensuite jetées jusqu'en Asie centrale (avec l'opération « Enduring Freedom », Afghanistan, 2001) et dans le golfe Arabo-Persique (Initiative de Coopération d'Istanbul, 2004). L'OTAN entame un triple élargissement : élargissement fonctionnel avec l'adjonction de nouvelles missions (maintien et imposition de la paix, projection de stabilité et de sécurité) ; élargissement de l'aire d'influence euro-atlantique (Partenariat pour la Paix à l'Est ; Dialogue méditerranéen au Sud) ; élargissement géographique avec l'admission de nouveaux Etats membres. Le sommet de Prague (2002) lance la « transformation » de l'OTAN en une alliance globale et expéditionnaire, engagée dans la lutte contre

retirées lors du conflit algérien, et précisait que la France se tiendrait dans un rôle de réserve par rapport à la « défense de l'avant » que l'organisation intégrée entendait alors mettre en place en Allemagne le long du rideau de fer. A partir de 1963-64, l'affirmation de l'indépendance de la France devint indissociable de la création d'une force de dissuasion nucléaire française indépendante et d'une contestation générale de la politique des blocs instaurée à Yalta. La décision de mars 1966 sera la conséquence logique de cette politique mûrement réfléchie.

Le 21 février 1966, au cours d'une conférence de presse, le général de Gaulle annonce donc le retrait de la France de l'OTAN. Le 7 mars, il fait part au président américain Lyndon B. Johnson de l'intention de la France de recouvrer l'« exercice entier de sa souveraineté ». Deux mémorandums à l'intention des Etats membres de l'Alliance, datés des 11 et 29 mars, en détaillent les modalités. Tout en restant membre à part entière de l'Alliance atlantique, la France se retire de la structure militaire intégrée de l'OTAN. Les forces françaises affectées au commandement de l'OTAN cesseront de l'être à dater du 1er juillet 1966, et les troupes et installations militaires américaines devront avoir quitté le territoire national avant le 1er avril 1967. Les détails de la coopération future entre la France et l'OTAN seront précisés par la négociation qui s'engage à l'automne 1966 entre le général Charles Ailleret, chef d'état-major des armées françaises, et le général américain Lyman Lemnitzer, commandant suprême des forces alliées en Europe. Cette décision aura pour conséquence le transfert en Belgique du Commandement suprême de l'OTAN (SACEUR), jusqu'ici installé à Rocquencourt, près de Versailles.

Bien qu'elle représente une incontestable rupture, la décision de Nicolas Sarkozy ne surprend toutefois pas vraiment. Au cours de ces dernières années, nombre de hauts responsables de l'establishment militaire français sont devenus autant d'agents d'influence de l'atlantisme, tandis que, du côté de la classe politique, la volonté d'indépendance de la France vis-à-vis de l'OTAN s'est incontestablement affaiblie.

En 1986, on avait déjà vu une division française participer à l'exercice « Frankischer Schild », puis 20 000 soldats français engagés en 1987 dans l'exercice « Moineau hardi ». En 1990, l'Allemagne fut réunifiée dans le cadre de l'OTAN, avec l'accord de Mikhaïl Gorbatchev, et non dans le cadre d'une « grande Europe » comme le souhaitait alors François Mitterrand (déclaration de Kiev, 6 décembre 1989). En décembre 1995, la France avait déjà annoncé son retour au conseil des ministres et au comité militaire de l'OTAN (la plus haute autorité militaire de l'Alliance, qui réunit les chefs d'état-major des pays membres) – mais pas au sein du système militaire « intégré ». On sait néanmoins qu'entre 1995 et 1997, Alain Juppé étant alors Premier ministre de Jacques Chirac, la France avait envisagé sa pleine

l'islamo-terrorisme et la prolifération. Les Alliés passent d'une perception géographique à une perception fonctionnelle et « hors zone » des enjeux de sécurité ; ils sont aujourd'hui engagés en Afghanistan, en Haute Asie, sur un lointain théâtre extérieur.

La réorganisation de l'OTAN sur un modèle expéditionnaire a entraîné une refonte des structures de commandement alliées, le nombre des quartiers généraux étant ramené de vingt à onze, répartis dans neuf pays alliés. Plus adaptée à la projection de forces et de puissance sur des théâtres extérieurs, cette nouvelle structure s'organise autour de deux grands commandements de niveau stratégique : le Commandement allié « Opérations » (Allied Command Operations), sis à Mons (Belgique), et le Commandement allié « Transformation » (Allied Command Transformation), sis à Norfolk (Etats-Unis). Le premier assure les fonctions opérationnelles quand le second a en charge l'analyse des opérations, le développement des capacités militaires et de nouveaux concepts, la planification de défense et la réforme des armées alliées. Le niveau opératif s'ordonne autour de trois commandements régionaux : les commandements de forces interarmées de Brunssum (Pays-Bas) et de Naples (Italie) ainsi que le quartier général interarmées de Lisbonne (Portugal). Le niveau tactique comprend six commandements de composante situés au Royaume-Uni (Northwood), en Allemagne (Ramstein et Heidelberg), en Italie (Naples), en Espagne (Madrid) et en Turquie (Izmir).

Selon toute attente, la France devrait dépêcher de 800 à 900 personnels militaires dans la structure de commandement de l'OTAN. Les Etats-Unis renonceraient au Commandement allié « Transformation » (Norfolk), ainsi qu'au quartier général interarmées de Lisbonne, ces deux commandements revenant désormais à des officiers généraux français. Ce serait là un geste important qui éviterait de déclencher des querelles entre alliés européens pour la répartition des autres commandements atlantiques. Si cette décision était effectivement prise et menée à terme, ce qui est le plus probable, le pouvoir d'influence de la France en serait effectivement accru. Par ailleurs, le retour de la France dans le Comité des plans de défense (CPD) et la présence accrue des officiers et sous-officiers français dans tous les commandements militaires permettraient de peser en amont comme en aval des décisions prises au sein du Conseil atlantique et du Comité militaire. Les responsables politiques et militaires français ne seraient plus confrontés à un simple choix binaire (oui/non) à la fin du processus décisionnel, après des semaines et parfois des mois de cheminement dans les structures atlantiques. Aussi les opposants à la pleine participation de la France aux commandements alliés ont-ils vite changé de cheval de bataille, de même qu'ils ont renoncé à « jouer » l'Europe contre l'Alliance (21 des 27 pays membres de l'UE

réintégration dans l'OTAN, perspective qui n'avait échoué qu'en raison de l'intransigeance américaine. La France avait en effet posé comme condition à ce retour l'obtention du commandement militaire du flanc sud de l'Alliance, à Naples, ce que les Etats-Unis, peu désireux de placer sous autorité étrangère le commandement de leur VIe flotte, avaient immédiatement refusé.

Les troupes françaises ont ensuite été partie prenante dans la guerre de l'ex-Yougoslavie, tout comme elles l'avaient été dans la première guerre du Golfe. En 1999, la crise du Kosovo donne à l'OTAN l'occasion d'intervenir au moyen d'une offensive de bombardements aériens. La même année, trois pays issus de l'ancien bloc de l'Est, la Pologne, la République tchèque et la Hongrie, adhèrent à l'OTAN. Sept autres pays d'Europe centrale et orientale (Estonie, Lettonie, Lituanie, Slovaquie, Roumanie, Bulgarie, Slovaquie) les imiteront en mars 2004. Ces adhésions, nées d'une fascination pour l'Amérique et le système néolibéral, sont bien entendus encouragées par les Etats-Unis, qui souhaitent contrôler l'espace est et sud-est européen, comme pont vers la Caspienne et l'Asie centrale.

En 2003, un groupe de personnalités européennes comprenant Valéry Giscard d'Estaing, Felipe Gonzalez, Douglas Hurd et Helmut Kohl, affirme solennellement que « l'Alliance atlantique renouvelée demeure le principal pilier du partenariat entre l'Europe et l'Amérique » (Le Monde, 15-16 juin 2003). A cette date, des officiers français sont déjà « insérés » au sein du SHAPE, c'est-à-dire de l'état-major des puissances alliées en Europe. Le 8 décembre 2005, les Etats-membres de l'OTAN acceptent de participer, à des degrés divers, à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), présente en Afghanistan sous commandement américain. Détail peu connu, durant le printemps et l'été de 2007, l'armée de l'air française a même assuré la protection du ciel des pays baltes dans le cadre de l'OTAN, situation dans laquelle le commandement de l'Organisation aurait parfaitement pu donner à un pilote français, par exemple en cas d'incursion russe, un ordre de tir contre un avion violant cet espace aérien.

Elu président de la République le 2 mai 2007, Nicolas Sarkozy, chef des armées aux termes de l'article 5 de la Constitution, et qui ne dissimule rien de sa sympathie active pour les Etats-Unis d'Amérique, se montre désireux d'aller plus loin. Dès le 27 août 2007, dans son premier grand discours de politique étrangère prononcé devant la Conférence des ambassadeurs en poste à Paris, il laisse entendre que la France reprendra bientôt « toute sa place » au sein de l'Alliance atlantique. Le mois suivant, le ministre français de la Défense, Hervé Morin, engage publiquement une réflexion sur la retour de la France dans la structure militaire intégrée de l'OTAN. « Ma conviction, déclare-t-il lors de la 5e Université d'été de la défense réunie à Toulouse, est que l'Europe de la défense ne progressera pas si nous ne changeons pas de

le sont aussi de l'OTAN et leurs gouvernements approuvent la décision française). Nous y reviendrons.

Les synergies entre l'OTAN et l'Union européenne

La pleine participation de la France à l'OTAN ne signifie pas que les autorités nationales aient renoncé à leur projet de défense européenne. La PESD (Politique européenne de sécurité et de défense) peut certes apparaître comme modeste au regard d'une maquette idéale mais il n'en est pas moins vrai que les pays membres de l'UE, dont le plus grand nombre fait partie de l'OTAN, ont réalisé une percée en matière de gestion de crise, dans leur environnement proche et lointain ; le Commonwealth paneuropéen que forment ces pays est aussi une communauté de sécurité. Toutefois, l'Europe de la défense n'est pas la défense de l'Europe et c'est dans le cadre transatlantique que la plupart des Etats européens pensent et organisent leur défense mutuelle. Depuis que l'équilibre des puissances a historiquement failli, l'Ancien Monde sombrant dans une nouvelle « guerre de Trente Ans » (1914-1945), les Etats-Unis assument le rôle de « balancier au large » et réassurent la sécurité européenne. Nulle pétition de principe ne saurait se dissimuler le phénomène géopolitique suivant : les Etats-Unis participent de l'équilibre des puissances en Europe et dans l'hinterland eurasiatique. Loin d'être de simples « pions » géopolitiques comme le laissent à penser des discours empreints de mépris, les différents Etats européens jouent de cet engagement américain pour consolider leurs propres positions de pouvoir. A bien des égards, on ne peut d'ailleurs comprendre la diplomatie française de l'après-Seconde guerre mondiale sans prendre en compte la volonté de Paris de se placer à l'intersection du système européen et du système atlantique ; prendre appui sur l'Europe pour se rehausser et développer des « relations spéciales » bilatérales avec les Etats-Unis.

A terme, l'enjeu consiste à faire évoluer l'OTAN sur le modèle d'une alliance transatlantique bilatérale entre les Etats-Unis et l'Union européenne, perspective qui correspondrait peu ou prou à l'« union occidentale » recommandée par Edouard Balladur. Cela n'est pas sans évoquer le « concept de l'haltère » de George Kennan, théoricien du containment à l'époque de l'Administration Truman. L'idée était alors de combiner une entité ouest-européenne et une entité nord-américaine, pour contrebalancer et endiguer la menace russo-soviétique, ce qui impliquait la restauration d'un centre de puissance européen politiquement intégré. Il y avait là un point d'accord avec les « pères de l'Europe » dont le projet était de dégager

comportement politique au sein de l'OTAN ».

En avril 2008, au sommet de l'OTAN de Bucarest, Nicolas Sarkozy – qui avait pourtant déclaré, durant sa campagne présidentielle, que la présence française dans ce pays n'était pas essentielle à nos intérêts – accepte d'envoyer, à la demande des Etats-Unis, des troupes supplémentaires en Afghanistan, où 53 000 hommes de 40 pays sont déjà déployés sous l'égide de l'OTAN, aux côtés de 36 000 soldats américains, au sein de deux forces multinationales (Coalition-Opération Enduring Freedom et Force internationale d'assistance à la sécurité). Il faut rappeler que cette guerre interminable, perdue d'avance, a été engagée au départ à seule fin de garantir l'exploitation par la firme californienne Unocal (absorbée entre-temps par Chevron) du pipe-line devant relier la Caspienne à l'océan Indien via le Turkménistan, l'Afghanistan et le Pakistan. D'où l'installation à la tête de l'Etat afghan du président fantoche Hamid Karzaï, ex-agent de la CIA, ex-expert de l'Unocal chargé de superviser le projet de pipe-line trans-afghan. Cette guerre néocoloniale menée depuis sept ans a eu pour seul effet de stimuler le terrorisme au lieu de l'apaiser, et de renforcer les taliban au lieu de les affaiblir, tandis que la population locale se dressait de plus en plus contre l'occupation étrangère et que l'Afghanistan se transformait peu à peu en un Etat narco-trafiquant.

Le retour annoncé de la France dans l'OTAN a également servi de toile de fond aux discussions provoquées, en juin 2008, par un nouveau Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale censé dessiner les orientations stratégiques de la France pour les quinze prochaines années. La publication de ce document, qui annonçait notamment une réduction de 54 000 personnels des effectifs militaires français au cours des années à venir, a vu s'accroître le clivage entre tenants de l'atlantisme et partisans d'une défense indépendante. On se souvient qu'un groupe d'officiers généraux et supérieurs des trois armées (terre, air, mer), regroupés anonymement dans le groupe « Surcouf », avait alors ouvertement critiqué les nouvelles orientations officielles. Un texte publié sous ce nom dans Le Figaro (19 juin 2008) parlait d'« absence de critères politico-militaires d'intervention », de « flou des priorités géopolitiques », de « dépense publique considérable pour une utilité opérationnelle faible », de « véritable déclassement militaire de notre pays, dans un monde bien plus dangereux qu'hier ». En réponse, Sarkozy a tenté de faire identifier les contestataires afin de les sanctionner, à un moment où ses relations avec l'armée s'étaient particulièrement dégradées (affaire du 3e RPIMA de Carcassonne, démission du général Cuhe, etc.).

Le Livre blanc prône en fait une évolution de la stratégie de défense tendant à abandonner les moyens d'intervention externes lourds (aviation, second porte-avions) au profit des armements terrestres légers et, surtout, des techniques et des

une capacité d'action fédéralisée, articulée sur une communauté de civilisation perçue comme telle (Robert Schuman, Konrad Adenauer et Alcide de Gasperi n'étaient pas des fédéralistes honteux ; ils seraient aujourd'hui vilipendés pour leur « atlantisme »). Nous sommes encore très loin du compte. L'UE n'est pas un acteur géopolitique global, susceptible de contracter une alliance avec les Etats-Unis, mais un système de coopération géopolitique à géométrie variable, composé de nations souveraines, dont les représentations et les projets ne convergent que partiellement. Bref, les Etats-Unis d'Europe n'existent pas et cette dissymétrie originelle entre les deux rives de l'Atlantique-Nord est toujours actuelle.

Aussi l'OTAN demeure-t-elle l'instance dans laquelle la plupart des Etats européens conjuguent leurs appareils militaires et il serait erroné d'y voir un simple effet de la dominance américaine sur une masse inerte. Au regard des difficultés qu'éprouvent les pays européens à définir ensemble leurs intérêts communs, y compris dans des domaines moins sensibles que ceux de la défense (politiques budgétaires et économiques, sécurité des approvisionnements énergétiques), il n'y a guère de raisons de penser que la disparition de l'OTAN entraînerait mécaniquement un resserrement des liens au sein de l'UE. Bien au contraire, les forces centrifuges pourraient l'emporter, mettant à bas ce qui de fait ne se révélerait être qu'une « construction » artificielle. Le Politique, au sens le plus noble du terme, est un art de la prudence et l'on comprend que le lyrisme des « songe-creux » laisse de marbre les dirigeants des pays membres de l'UE et de l'OTAN ; il leur appartient non pas de se livrer à d'hasardeuses expérimentations sur fond de « tabula rasa » mais de préserver et vivifier ce qui existe. Ce constat empirique n'interdit pas de nouvelles avancées de l'Europe de la défense, l'histoire immédiate montre de subtiles connexions entre solidarités transatlantiques et coopérations renforcées européennes, mais il n'y aura pas de « défense européenne » (au sens fort) sans formation d'une véritable communauté politique fondée sur une affectio societatis entre les pays partenaires. Ce n'est pas en expliquant à demi-mots que les alliés de la France, rêtifs au schéma d'une « Europe à la française », sont affectés de diverses tares intellectuelles et morales que les choses iront en ce sens.

L'« OTAN globale » et la sécurité régionale

Par ailleurs, le besoin d'une idée régulatrice - une alliance transatlantique bilatérale entre les Etats-Unis et l'UE -, ne doit pas dissimuler les défis présents. La guerre en Afghanistan est aujourd'hui une priorité stratégique (primat du « hors zone ») et

moyens de renseignement (satellites, drones, systèmes de surveillance spatiale, etc.). Le géopoliticien Aymeric Chauprade, récemment mis à la porte du Collège interarmées de défense par Hervé Morin, note que ce glissement stratégique correspond à un renoncement par la France à sa capacité d'intervention autonome afin de mieux favoriser son intégration au sein de l'OTAN. Il s'agit en fait de transformer l'infrastructure de la défense française en un système plus spécialisé mis à la disposition des Etats-Unis et, plus largement, d'une coalition politique occidentale tout à fait conforme à la doctrine américaine du « choc des civilisations », l'idée générale étant qu'il faut répondre aux « menaces » par l'intégration croissante des nations occidentales, dans un monde où il n'y a plus de différence entre défense nationale et sécurité, entre sécurité intérieure et extérieure (cf. la récente fusion de la DST avec une partie des effectifs des Renseignements généraux pour former le Renseignement intérieur).

Au ministère de la Défense, on fait par ailleurs observer que la France participe déjà à la plupart des opérations de l'Alliance, que des généraux français commandent régulièrement certaines opérations de l'OTAN, et que la France contribue aussi à hauteur de 13 % au budget de l'Organisation (elle est aujourd'hui le troisième contributeur financier pour les activités de l'OTAN auxquelles elle participe et le cinquième pour l'ensemble des opérations). La conclusion qu'on en tire est que la réintégration dans le dispositif intégré n'a pas l'importance que certains lui attribuent (« il ne s'agit pas de la révolution qu'on prétend », dit Hervé Morin). C'est évidemment sous-estimer la portée symbolique d'un tel geste. Et d'ailleurs, si c'est vraiment si peu important, pourquoi le faire ? Nicolas Sarkozy, quant à lui, a eu recours à un argument des plus étonnants. Dans son discours aux ambassadeurs du 27 août 2007, il a déclaré que, « pendant les décennies de contrainte bipolaire, comme pendant la décennie de situation unipolaire, il était juste et souhaitable que notre pays marque sa différence par rapport à Washington », tandis qu'aujourd'hui c'est la politique inverse qui s'impose. Déclaration prononcée avec un aplomb stupéfiant, car c'est exactement à l'argument opposé que recouraient, pour condamner la décision prise en 1966 par le général de Gaulle, ceux qui professaient alors le même atlantisme que le chef d'Etat français actuel. A l'époque, à les en croire, c'est précisément parce que le monde était alors bipolaire que toute dissidence par rapport au camp américain revenait à faire le jeu de Moscou. Quant au contraste dressé par Sarkozy entre les deux époques, il est encore plus ridicule, car c'est précisément au moment où nous entrons dans un monde multipolaire qu'un alignement sur Washington devient totalement inconsidéré. En d'autres termes, si la décision du Général était en 1966, en pleine guerre froide, parfaitement justifiée, le maintien de la France en dehors de l'OTAN l'est plus encore aujourd'hui, maintenant que la guerre froide est terminée. C'est justement dans un monde multipolaire, instable par définition, que l'on a besoin d'une défense

le débat sur la mondialisation de l'OTAN est en retard sur les faits militaires et opérationnels. L'engagement de l'OTAN sur le front afghan a pour finalité d'interdire la reconstitution d'un émirat islamique, centre nerveux du terrorisme planétaire, et de voir basculer le Pakistan (le seul Etat nucléaire du monde musulman) dans le chaos. Cet engagement a suscité divers débats sur la possible émergence d'une « OTAN globale » liée à des pays d'Asie-Pacifique (Australie, Nouvelle-Zélande, Japon, Corée du Sud) par le truchement de « partenariats globaux ». S'il ne faut pas négliger l'importance des liens à entretenir avec les autres « sociétés ouvertes » et régimes constitutionnels-pluralistes, projeter « tous azimuts » l'OTAN sur la planète ne pourrait qu'affaiblir cette alliance dont la cohésion géopolitique repose sur de claires références géographiques, historiques et culturelles. L'idée un temps émise d'une « ligue des nations démocratiques » n'est pas illégitime et il est éminemment souhaitable que les pays concernés définissent une commune représentation du préférable et du détestable dans le domaine des relations internationales (ce qui présuppose la capacité à distinguer le bien du mal) ; au regard des involutions en cours, l'expression de « monde libre » n'est pas frappée de vacuité. Dans cette perspective, l'OTAN peut effectivement servir d'opérateur stratégique global, comme plateforme de « coalitions ad hoc », mais il faut veiller à ne pas oublier sa raison première, la sécurité et la défense des Etats membres de l'Alliance atlantique.

En revanche, le retour d'expérience du front afghan montre la nécessité d'une approche civilo-militaire intégrée, de manière à contrôler dans la durée le terrain conquis par les armes (stratégie dite « hold and build ») et contrer la formation d'une entité islamo-terroriste unique (« AfPak ») qui regrouperait les zones de peuplement pachoune de part et d'autre de la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan. Il serait donc contradictoire de vanter les mérites du « state-building » et de refuser à l'OTAN les moyens de mener à bien sa mission ; l'« approche globale » des phénomènes politico-militaires ne peut être un simple thème de discours. Par ailleurs, prôner simultanément le retrait des troupes d'Afghanistan et un plus grand engagement des ONG sur le terrain, avec de vagues propos sur l'importance du développement socio-économique et du régionalisme politique (en guise de pensée stratégique), tient de la démagogie. Enfin, la guerre d'Afghanistan est mise en avant pour en appeler à des coopérations concrètes et limitées entre l'OTAN et la Russie (le Conseil OTAN-Russie va reprendre ses travaux) mais la prochaine fermeture aux Alliés de la base de Manas (Kirghizstan) n'est pas de bon augure quant aux relations entre Russes et Occidentaux . Le passage des conteneurs de l'OTAN par la Russie n'est pas une alternative fiable à la passe de Khyber et il faudra aussi consolider le corridor logistique sud-caucasien (via la Géorgie et l'Azerbaïdjan) pour éviter une dangereuse dépendance vis-à-vis des axes de transport

indépendante non alignée.

Depuis la désintégration du système soviétique, l'OTAN n'a en réalité plus de raison d'être. Créée lors de la signature du traité de l'Atlantique-Nord, le 4 avril 1949, pour prémunir l'Europe occidentale contre la puissance russe, alors considérée comme une menace, cette organisation est un pur produit de la guerre froide. Lors de la chute du Mur de Berlin, elle aurait dû être dissoute comme fut dissous le Pacte de Varsovie, pour une raison toute cartésienne : une alliance ne survit pas aux raisons qui l'ont fait naître. Il n'en fut rien, bien au contraire.

Loin de faire disparaître l'OTAN, les Américains ont redéfini sa mission, sans aucune concertation ni réflexion globale avec leurs alliés, en étendant toujours plus loin sa zone de compétence, et d'abord en direction de l'Europe centrale et orientale. Dans le conflit de l'ex-Yougoslavie, on vit ainsi l'Alliance atlantique prendre en main la gestion militaire de la crise, puis le contrôle de la mise en application des accords de paix. L'OTAN a ainsi complètement changé de nature. Elle projette désormais forces et puissance dans le « hors-zone », notamment à travers les programmes de « Partenariat pour la paix » et de « Dialogue méditerranéen ». Elle a parallèlement poursuivi sa marche vers l'Est, en violation formelle des assurances données par les Etats-Unis à Mikhaïl Gorbatchev lors de la réunification allemande. Dès le 11 septembre 2001, le président George W. Bush avait d'ailleurs pris position pour une « grande OTAN [...] de la Baltique à la mer Noire », afin de s'ouvrir la voie de la Caspienne et de la mer Noire. Ces orientations ont été confirmées au sommet atlantique de Prague, les 21 et 22 novembre 2002 : l'organisation atlantique passe alors clairement d'une perception géographique limitée à une perception fonctionnelle globale des enjeux de sécurité. La Déclaration de Prague stipule en effet que l'OTAN doit désormais pouvoir aligner des « forces capables de se déployer rapidement partout où elles sont nécessaires [...] de mener des opérations à longue distance et dans la durée ». On passe, en d'autres termes, d'une structure relativement statique à un modèle expéditionnaire d'interventions tous azimuts, les centres de gravité de la géostratégie mondiale glissant dans le même temps vers le Moyen-Orient et l'Asie.

Pour répondre à cette nouvelle orientation, les structures de l'OTAN ont été modifiées. Jusqu'en 2003, les opérations militaires de l'OTAN se partageaient en deux grands commandements stratégiques, l'un et l'autre placés sous la direction d'un officier supérieur américain : le Commandement suprême des forces alliées en Europe (SACEUR) et le Commandement suprême des forces alliées de l'Atlantique (SACLANT). Ce dernier a aujourd'hui cédé la place à un Commandement stratégique de la transformation (ACT), les alliés étant invités à participer à la création d'une Force de réaction rapide de l'OTAN comprenant 21 000 soldats appartenant à des unités européennes et susceptibles d'intervenir « partout où il le faudra ».

russes.

Si les défis du « hors-zone » dominent une large part des débats transatlantiques, la guerre russo-géorgienne d'août 2008 et les menaces proférées à Moscou, au plus haut niveau, vis-à-vis de pays alliés, sont venues rappeler que la défense mutuelle (les missions « article 5 ») constitue la raison d'être de l'OTAN. De fait, la volonté affichée par la Russie de dominer le Sud-Caucase et de contrôler le corridor énergétique qui mène à la Caspienne a des contrecoups sur l'isthme Baltique-mer Noire. La simple considération de l'état des choses dans le Sud-Caucase – non-retour au statu quo d'avant la guerre, incidents répétés sur les lignes de cessez-le-feu, inquiétudes en Azerbaïdjan - oblige à prendre en compte les menaces qui pèsent sur la sécurité régionale. Il y va de la légitimité de l'OTAN. Si la solidarité occidentale avec les pays alliés d'Europe centrale faisait défaut, les forces de dispersion pourraient vider de substance les instances euro-atlantiques. Dans ce jeu de tendances contraires – risques de déstabilisation des frontières communes et besoins de projection sur des théâtres extérieurs -, il faudra trouver la bonne combinaison entre défense mutuelle et missions « non-article 5 ». La « voie du milieu » prendra simultanément en compte les faits qui suivent : d'une part, les menaces qui pèsent sur l'Europe ne sont plus seulement régionales ; d'autre part, une OTAN excessivement globalisée qui oublierait ses origines euro-atlantiques serait menacée dans ses fondements.

L'OTAN et la Missile Defense

Par ailleurs, les pays membres de l'OTAN et de l'UE seront à courte échéance confrontés à de nouvelles menaces balistiques, voire nucléaires. Le Sud-Est européen est déjà à portée de tir des missiles iraniens et si Téhéran nucléarisait sa posture stratégique, le régime de non-prolifération serait invalidé (les régimes sunnites du golfe Arabo-Persique, la Turquie et l'Egypte ne pourraient rester indifférents). Particulièrement menaçantes au Moyen-Orient, les logiques de prolifération retentiraient jusqu'en Méditerranée occidentale, avec de graves contrecoups sur les problèmes de sécurité pour les pays européens riverains. Outre le fait que l'arme nucléaire n'impose pas mécaniquement à ses détenteurs une stratégie de dissuasion, l'Iran serait à même de développer une stratégie de sanctuarisation agressive particulièrement déstabilisante. Le déploiement de systèmes antimissiles américains en Europe centrale (Pologne et République tchèque) pourrait être une réponse mais les dirigeants russes s'y opposent avec véhémence et ils jettent dans la balance leur (incertaine) coopération concernant l'Afghanistan et le nucléaire iranien.

Quant au SACEUR, basé au quartier général du SHAPE, il désigne désormais le Commandement Allié Opérations. Il est dirigé par un général américain assurant aussi le commandement des forces armées en Europe, dont le quartier général se trouve à Stuttgart.

L'OTAN réunit aujourd'hui 24 pays européens et deux Etats nord-américains. Elle comprend 22 000 employés et 60 000 militaires permanents. Transformée en simple alliance politico-militaire des Occidentaux, cimentée par les « valeurs occidentales » et le postulat sans cesse réaffirmé d'une communauté d'intérêts « transatlantique », on peut la considérer comme une sorte de gendarme planétaire chargé de la défense des intérêts occidentaux. Hervé Morin souscrit à ce programme : « Que doit devenir l'OTAN ? [...] A mon sens, l'Alliance doit défendre un certain nombre de valeurs. Lesquelles ? Celle de la communauté euro-atlantique. Celle-ci repose sur des fondements philosophiques communs : le libéralisme, la démocratie, les droits de l'homme » (Le Nouvel Observateur ; 12 juin 2008, p. 67). Nicolas Sarkozy s'est également réclamé de ces « valeurs occidentales » dans son discours aux ambassadeurs de janvier 2008.

C'est donc à cette nouvelle OTAN, devenue une coalition occidentale de légitimation diplomatique des entreprises américaines, qui a pour but de porter la guerre aux confins de la planète à seule fin de défendre les intérêts géostratégiques des Etats-Unis, que Nicolas Sarkozy a décidé de faire pleinement adhérer la France. La seule vraie question qui se pose alors est : pourquoi ? Deux raisons ont été avancées. La première est qu'en revenant dans l'OTAN, la France pourra mieux peser sur ses orientations et sa réorganisation, c'est-à-dire qu'elle pourra mieux se faire entendre à Washington. La deuxième est qu'elle n'en sera que plus forte pour construire un pôle européen de la défense et désarmer les réticences de ceux de ses partenaires qui ne veulent à aucun prix d'une défense européenne indépendante de l'OTAN.

Croire qu'en étant « dedans », on pèsera mieux sur l'évolution interne de l'Alliance est en réalité une illusion. Les Britanniques ou les Allemands, fidèles partenaires des Américains, sont-ils jamais parvenus à influencer en quoi que ce soit sur les stratégies de l'OTAN ? Au surplus, tout diplomate, même débutant, sait que lorsque l'on s'engage dans une négociation, les exigences que l'on entend voir satisfaites doivent être formulées avant de prendre l'engagement qui en constitue la contrepartie : c'est avant de faire une concession qu'on négocie, et non après. (Les prostituées le savent aussi : elles font payer leurs clients avant, non après).

De toute évidence, ce n'est pas la promotion de quelques dizaines d'officiers français dans les états-majors de l'OTAN, ni les postes de commandement promis aux Français – la direction de l'ACT, basée à Norfolk, en Virginie, qui est l'un des quartiers stratégiques de l'OTAN, et un commandement régional à Lisbonne, quartier général de la Force de

Les pays membres de l'OTAN soutiennent l'initiative américaine (sommet de Bucarest, 2-4 avril 2008) et ils envisagent le déploiement d'un système complémentaire pour protéger le Sud-Est européen et la Turquie. Pourtant, un recul de l'Administration Obama ne peut être exclu. L'Europe restant à découvert, l'indivisibilité de la sécurité dans l'espace transatlantique serait remise en cause et la cohésion de l'OTAN mise à mal. La coopération entre l'OTAN et la Russie dans le domaine des antimissiles ouvre-t-elle de réelles perspectives ? Le prix dont il faudrait s'acquitter - une sphère d'influence russe dans l'espace ex-soviétique - semble bien lourd, et plus encore un droit de regard sur l'Europe centrale. A juste titre, Joseph Biden a mis à profit la Conférence sur la sécurité de Munich, les 6-7 février 2009, pour rappeler le fait que les pays de l'OTAN ne reconnaîtraient pas à Moscou une telle sphère d'influence. C'est pourtant là l'objectif premier de la politique étrangère russe : reconstituer une forme d'union politique et militaire intégrée autour de Moscou, dans l'espace post-soviétique. Dès lors, on ne peut que s'interroger sur les perspectives d'un improbable nouveau partenariat entre la Russie et l'Occident. « Wishful thinking » ?

La Russie, embarras géopolitique et problème de sécurité

Nombre des défis auxquels les pays de l'OTAN sont confrontés (Afghanistan, menaces balistiques émergentes dans le « Grand Moyen-Orient », candidatures de l'Ukraine et de la Géorgie) mènent à la Russie. Ce pays-continent demeure-t-il un partenaire, malaisé tout au plus, ou redevient-il un problème de sécurité ? Cette question ne peut être éludée en arguant de considérations macro-économiques et démographiques (la situation est désastreuse) qui préjugeraient de la bienveillance russe. Les facteurs de vulnérabilité existent mais ils ne joueront que dans la durée et n'interdisent pas coups de force tactiques et initiatives stratégiques. Ainsi les sorties de capitaux de l'été 2008 n'ont-elles pas dissuadé Moscou d'intervenir sur le territoire géorgien, d'annexer de facto les régions séparatistes et de construire des bases militaires. Présentement, la crise économique et financière sévit en Russie mais elle ouvre aussi des opportunités au « système Poutine » pour accroître son emprise sur l'économie et l'« étranger proche ». Si l'on va au fond des choses, il faut enfin prendre en compte les caractéristiques du système politique (autoritarisme patrimonial et pratique tchékiste du pouvoir) qui ont et auront leurs prolongements extérieurs. Maintes fois réaffirmé, l'objectif central des dirigeants russes est de reconstituer une forme de domination en ex-URSS avec pour corollaire des liens étroits entre Moscou et les régimes ayant opté pour une ligne anti-

réaction rapide (dont la direction dépend entièrement du commandement suprême américain en Europe) – qui permettront de peser en quoi que ce soit. La vérité est qu'au sein de l'OTAN, le partenariat et l'intégration se résument à la subordination, quand ce n'est pas à l'alignement automatique. L'OTAN reste plus que jamais une machine de guerre américaine, contrôlée par les Américains et destinée à asseoir leur hégémonie sur des alliés transformés en vassaux. L'OTAN n'a qu'un seul commandement opérationnel suprême, le SACEUR, qui reste entre les mains du général américain commandant les forces américaines en Europe. Au sein de l'OTAN, ce sont les Américains qui décident, les Européens étant considérés simplement comme des exécutants. Lors de sa visite à Paris, le 12 février 2009, Jaap de Hoop Scheffer a d'ailleurs bien précisé que, si la France réintégrait le commandement militaire intégré de l'OTAN, ce serait de toute façon toujours à lui qu'il reviendrait de « gérer les choses au sein de l'OTAN ». Cela montre que jamais les Etats-Unis n'admettront que soit remis en cause leur leadership. Les gains escomptés à Paris ne sont au mieux que de pieux souhaits.

L'autre raison est, elle aussi, constamment ressassée dans les milieux officiels. Sarkozy déclarait ainsi, le 17 juin 2008 : « Notre position, hors du commandement militaire [de l'OTAN], entretient une méfiance sur l'objet de notre ambition européenne ». « Depuis dix ans, ajoute Hervé Morin, l'Europe de la défense piétine parce que nos partenaires européens ont l'impression que les Français veulent en faire un substitut à l'OTAN, à laquelle ils sont viscéralement attachés ». On en conclut que, si la France rentre dans l'OTAN, ses partenaires seront plus disposés à faire progresser la défense européenne, et que les Américains verront du même coup que les efforts déployés par Paris en faveur de celle-ci ne sont en rien dirigés contre eux. Sarkozy, qui ne manque pas une occasion de mettre en parallèle son intention de revenir au sein du commandement militaire intégré de l'OTAN et son désir de « donner une nouvelle impulsion à l'Europe de la défense », cite à ce propos les déclarations de George W. Bush au sommet de l'OTAN de Bucarest : « Le président des Etats-Unis a apporté son soutien au projet de défense européenne ; il l'a fait parce qu'il était convaincu qu'en portant ce projet, la France ne souhaitait pas affaiblir l'Alliance atlantique, que les deux étaient complémentaires et non antagonistes ». Tout à la recherche de l'approbation de Washington, Sarkozy ne réalise évidemment pas que ce que beaucoup lui reprochent, en France, c'est précisément de ne pas concevoir le projet de défense européenne comme une alternative au « parapluie » américain. Et que, par de telles prises de position, il confirme au contraire son intention de transformer l'Europe de la défense en un simple « pilier européen » de l'OTAN.

Le retour de la France dans l'OTAN ne lève en fait aucune des hypothèques qui pèsent sur l'avenir de l'Europe de la défense, celle-ci restant bloquée par les vues divergentes des Etats-membres. Malgré les progrès de la Politique européenne de sécurité et

occidentale (voir l'Iran). Leur volonté de puissance ne relève pas d'une « axiomatique de l'intérêt » et du côté des Occidentaux, la philosophie du « comme si » ne pourra longtemps tenir lieu de réflexion géopolitique .

A cet égard, il faut être attentif aux développements de l'OTSC (Organisation du traité de Sécurité collective), fondée en 2001 entre ex-républiques soviétiques . Ses capacités opérationnelles demeurent limitées mais de récents accords prévoient une force commune de réaction rapide et un système intégré de défense aérienne (Moscou, 4 février 2009). Faut-il y voir de simples « concepts-papier » ? Ces annonces doivent être mises en relation avec la décision de fermer la base de Manas aux forces occidentales, fragilisant plus encore les lignes de communication de l'OTAN engagée sur le front afghan , et la création d'un fond anticrise au bénéfice des pays membres de l'OTSC et de la Communauté économique eurasiatique (une coopération renforcée au sein de la CEI). La doctrine de l'« étranger proche » prend forme et les dirigeants russes entendent faire de l'OTSC une contre-OTAN. De fait, il y a loin encore de la coupe aux lèvres mais le discernement consiste à voir l'infiniment petit et, en l'occurrence, les choses sont bien avancées. Ces dynamiques à l'œuvre dans les profondeurs de l'hinterland eurasiatique concernent l'OTAN au premier chef.

L'OTAN et ses pays membres sont aussi engagés dans les problématiques de l'OSCE (Organisation de sécurité et de coopération en Europe), une structure issue de la Conférence d'Helsinki (1973-1975) et de la confrontation Est-Ouest. La mise en avant de l'OSCE est une réponse au pacte de sécurité paneuropéen proposé par Dmitri Medvedev (discours de Berlin, 5 juin 2008), fondé sur les seules nations et sans prise en compte des liens multilatéraux préférentiels que certaines d'entre elles ont tissés. Lors du sommet UE-Russie de Nice, le 14 novembre 2008, le président français, Nicolas Sarkozy, a recadré l'initiative de son homologue russe en évoquant la possibilité d'un sommet de l'OSCE, dans le respect des alliances. Le 4 décembre suivant, les pays membres de l'OTAN et de l'UE, réunis au sein de l'OSCE, ont décliné les propositions russes et demandé le respect des règles communes agréées par l'ensemble des parties prenantes. Depuis, la Russie s'est opposée au renouvellement du mandat de la mission OSCE en Ossétie et elle conteste la légitimité de cette instance dans le domaine des libertés fondamentales et du suivi des élections. Au total, une certitude : la défense de l'Europe repose plus sur la solidité et la cohésion de l'OTAN que sur de fragiles mécanismes de sécurité collective.

de défense (PESD) instaurée en février 1992 par le traité de Maastricht, puis réaffirmée par les traités d'Amsterdam (1997) et de Nice (2000), la déclaration franco-britannique de Saint-Malo (4 décembre 1998) et le Conseil européen d'Helsinki (10-11 décembre 1999), malgré la fondation en juillet 2004 d'une Agence européenne de défense (AED) placée sous l'autorité de Javier Solana, la défense européenne n'avance pas. Elle se borne à prendre en charge la « gestion de crise » et les missions ne relevant pas de la défense collective de l'Europe, c'est-à-dire qu'elle relève moins de la défense que de la sécurité. Bien entendu, il n'existe au niveau européen aucun état-major stratégique comparable au SHAPE de l'OTAN, ce qui signifie que toute opération européenne passe par l'organisation atlantique chargée d'en assurer la planification stratégique, ainsi que ce fut le cas pour la mission « Concordia » en Macédoine (2003) ou la mission « Althéa » en Bosnie-Herzégovine (2004). Comme l'a écrit Jean-Sylvestre Mongrenier, « l'Europe de la défense n'est pas la défense de l'Europe ».

Les Etats-Unis, qui ont depuis longtemps l'habitude de répondre par des moyens militaires à des défis qui pourraient trouver des réponses d'une autre nature, politique ou diplomatique en particulier, représentent aujourd'hui plus de 50 % des dépenses militaires mondiales, ce qui signifie qu'ils dépensent à eux seuls pour leur armement plus que l'ensemble de tous les autres pays du monde. Au regard de ce formidable effort de puissance, les dépenses militaires des Européens apparaissent extraordinairement limitées. La « défense européenne » n'est actuellement qu'une juxtaposition de budgets et d'équipements nationaux souvent incompatibles entre eux. Alors que pour le seul secteur de la recherche et du développement, l'effort des Etats-Unis s'est accru de 40 % entre 1990 et 2000, il a dans le même temps diminué de 22 % chez les principales puissances militaires de l'Union européenne. Quant aux capacités de projection européennes, elles ne représentant même pas 20 % des capacités américaines. Mais l'essentiel est ailleurs. La défense européenne ne peut résulter que d'une volonté politique européenne qui pour l'heure n'existe pas, précisément parce que la plupart des Etats-membres de l'Union européenne préfèrent s'en remettre aux Etats-Unis du soin d'assurer leur sécurité. Depuis la conférence atlantique de décembre 1991, on sait que les partenaires de la France refusent absolument d'envisager un système de défense indépendant de l'OTAN qui risquerait d'éloigner, si peu que ce soit, les Etats-Unis du théâtre européen. Les Européens ne veulent pas d'une défense européenne indépendante de l'OTAN, de même qu'ils ne veulent pas d'une Europe-puissance qui se construise en dehors de la relation atlantique. Ils ne veulent pas de ce que le général de Gaulle appelait le 23 juillet 1964 une « politique européenne indépendante ».

Au demeurant, le principe d'une défense européenne

La famille occidentale

Pérennité et prévalence de l'OTAN, donc. Dans le discours prononcé à l'Ecole militaire, le 11 mars 2009, Nicolas Sarkozy a justifié la pleine participation de la France aux structures militaires atlantiques en arguant de son appartenance à la « famille occidentale ». Ainsi a-t-il été rappelé que De Gaulle définissait l'Alliance atlantique comme celle des « peuples libres d'Occident ». De fait, on pourrait multiplier les citations de ce type et bien des thuriféraires contemporains d'un gaullisme reconstruit, aseptisé et dénué de toute dimension chamelle, seraient aujourd'hui les premiers à menacer « le Général » des foudres de la puissance publique, pour propos discriminatoires. Délaissant le thème inconfortable de la défense européenne, les opposants à la décision de Nicolas Sarkozy ont notamment mis en accusation la référence à l'Occident, notion jugée par trop identitaire et polémogène. A la différence des pays alliés et partenaires qui participent de l'UE et de l'OTAN, la France serait « spécifique » et se situerait « ailleurs », à la croisée des mondes et des civilisations. Echappant à toute détermination d'ordre géographique, historique et culturelle, ce qui est pourtant le lot des pauvres mortels que nous sommes (les « mangeurs de pain » d'Homère), la France devrait donc rejeter les signes explicites d'appartenance à l'Occident, tout en se gardant de sortir de l'Alliance, laquelle est essentielle à la défense de l'Europe. On songe à la chauve-souris de La Fontaine : « Je suis oiseau : voyez mes ailes. Vive la gent qui fend les airs ! (...) Je suis souris : vivent les rats ! Jupiter confonde les chats ! » Nul n'est dupe de ce discours et surtout pas ceux qui nous menacent jusque dans nos œuvres vives.

La forme mentale que révèle l'anti-occidentalisme illustre fort à propos les interrogations d'Edouard Balladur : « A-t-on encore le droit de parler de l'Occident ? Est-ce souffler sur le feu, attiser les haines, déchaîner la violence entre les peuples aux cultures et aux religions différentes ? On voudrait le faire croire. Rien n'est plus faux. (...) Se définir n'est pas détester qui est différent ». A l'évidence, l'imprégnation du tiers-mondisme sur les mentalités explique ce tour d'esprit mais il est tout de même surprenant de retrouver les traces de cette logomachie jusque dans les rangs de ceux qui regrettaient que le préambule de la Constitution européenne ne mentionne pas les racines chrétiennes de l'Europe, excluant par là même toute définition de l'UE en termes historiques et culturels. A l'heure où de curieux syncrétismes s'élaborent autour de thématiques anti-occidentales et judéophobes, la chose est inquiétante. Gardons en mémoire cette vérité politique énoncée par Julien Freund : « Ce n'est pas moi qui désigne l'ennemi ; c'est lui qui me désigne comme tel ». Dans une telle configuration, il serait vain, et qui plus est misérable, de chercher

autonome a été expressément exclue par le traité de Maastricht, dont le texte précise que « l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord reste pour les Etats qui en sont membres le fondement de leur défense collective et l'instance de sa mise en œuvre ». La politique européenne de sécurité et de défense (PESC) ne saurait donc porter atteinte aux intérêts de l'OTAN, ni même diverger de ses orientations. En 2004, au sommet de l'OTAN d'Istanbul, Jacques Chirac était allé jusqu'à déclarer : « Il n'existe pas, il ne peut pas exister, d'opposition entre l'OTAN et l'Union européenne ». Les Européens se sont ainsi ligotés eux-mêmes, s'interdisant par avance de faire de l'Europe une puissance capable, au sein d'un monde multipolaire, de rivaliser avec les Etats-Unis, voire de s'opposer à eux.

Croire qu'en échange du retour de la France dans l'OTAN, les Etats-Unis se montreront plus disposés à accepter la mise en place d'une Europe de la défense est donc pour le moins naïf. Ils ne l'accepteront que dans la mesure où cette défense n'aura aucun caractère autonome. Présenter la réintégration de la France dans l'OTAN comme un préalable indispensable à la construction d'une véritable défense européenne est en outre un sophisme, dans la mesure où la plupart des pays européens ne veulent précisément pas d'une défense commune, considérant que tout progrès en ce sens constituerait un défi à l'OTAN et aux Américains. La défense européenne ne peut être mise en œuvre aussi longtemps que la plupart des Etats européens continueront à penser que les Etats-Unis la remplacent avantageusement. L'abandon par la France de son statut spécifique est-il de nature à les convaincre de renoncer à cette idée ? Elle ne peut, au contraire, que les renforcer dans leur conviction qu'il est bien inutile de consacrer leurs efforts à une défense européenne. Voyant la France rentrer dans le giron atlantique, ceux qui considèrent que l'armée américaine suffit à défendre l'Europe ne pourront qu'être confortés dans leur choix en faveur de la facilité et de la démission. Loin de relancer la défense européenne, le retour de la France dans l'OTAN risque même de signer sa mort définitive en entérinant une forme de division du travail entre l'Alliance atlantique et une Union européenne incapable de prendre en charge sa propre sécurité.

François Bayrou n'a donc pas eu tort de voir dans la réintégration de l'OTAN une « défaite pour la France et l'Europe » et un « aller sans retour ». Beaucoup de socialistes ont également protesté, assez mollement toutefois, ce qui ne saurait surprendre de la part d'un parti dont la quasi-totalité des députés européens se sont engagés à Strasbourg, en mai 2008, à participer à l'instauration d'un grand « marché commun transatlantique sans entraves en 2015 ». (Ce projet, qui engage la France dans une promotion fanatique du libre-échange mondial, consacre l'évolution de l'Union européenne vers une vaste zone de libre-échange fondée sur la libre circulation des biens et des services et prélude, semble-t-il, à une véritable « Assemblée transatlantique », c'est-à-dire à la mise en place d'institutions politiques communes aux deux côtés de

à expliquer que la France, contrairement à ses partenaires et alliés, ne participe pas de cet Occident tant honni mais se situe « ailleurs » (une sorte de « syndrome E. T. » ?).

Pourtant, la France est un pays qui se situe au cœur de l'Occident et ce dans toutes les acceptions de cette notion (anciennes et modernes ; géopolitiques et philosophiques). Dans *La France en marbre blanc*, un livre aujourd'hui négligé, Louis Rougier recourt à l'histoire de longue durée, dans l'ordre de la pensée et de l'intellect, pour montrer que la France a longtemps été et demeure « le modèle de l'Occident » : « Or, prenons garde. (...) Paris est le dernier modèle de l'Occident. Sans Paris, nous ne vivrions bientôt plus que de l'ombre d'une ombre, du parfum d'un vase brisé. La cause de la France, c'est la cause de la civilisation occidentale, de la civilisation chrétienne, c'est la cause de l'Humanité » (nous sommes alors plongés dans la guerre). Selon la définition consacrée, il voit en l'Occident une forme de civilisation fondée sur l'héritage gréco-romain et helléno-chrétien. On retrouve une approche comparable sous la plume de Paul Valéry et de bien d'autres grands penseurs.

Les travaux de Georges Dumézil sur les mythologies indo-européennes et une meilleure connaissance de la protohistoire européenne, avec un élargissement des cadres de référence, invitent certainement à ne pas se limiter à une vision trop académique de la Grèce, réduite à l'Athènes de Périclès. On se gardera aussi des définitions purement apologétiques car l'on sait que toute chose terrestre est marquée au sceau de l'ambiguïté. Il serait pourtant difficile de rejeter purement et simplement l'Occident comme héritage historique et représentation de soi. Ce n'est d'ailleurs pas en niant les appartenances et en jouant sur les mots que l'on tendra vers une forme renouvelée de cosmopolitique. Ainsi qu'Aristote l'enseignait, l'Universel n'est pas une abstraction intellectualisante ou une hypostase séparée de la réalité sensible mais le potentiel qui s'exprime dans la singularité. Toute grande civilisation se veut l'expression au niveau le plus élevé des virtualités du genre humain et c'est en cela qu'elle tend vers l'Universel ; non point en niant les héritages qui la fondent en propre.

La géopolitique n'est pas la géométrie

Avec la décision française de participer pleinement à l'Alliance, la nouvelle théorie des ensembles continue de prendre forme. Seule instance de défense collective en Europe, l'OTAN demeure la garante des équilibres euro-atlantiques et transeurasien, l'Europe de la défense étant plus

l'Atlantique). Jean-Pierre Chevènement, sans surprise, s'est en revanche inquiété de voir la France s'engager « dans une mécanique qui réduira obligatoirement notre marge d'indépendance », en attendant de l'entraîner « dans des guerres qui ne sont pas les nôtres ». Pour le socialiste Jean-Michel Boucheron, « si la France entre dans l'OTAN, il n'y a plus d'espoir de politique étrangère et de sécurité commune, plus d'Europe de la défense ».

Au sein même de la majorité, plusieurs personnalités ont exprimé leurs réticences. Dominique de Villepin a laissé prévoir un « rétrécissement » de la France sur le plan diplomatique, parlant d'une « faute » susceptible de faire passer la France « sous les fourches caudines d'un autre pays ». Alain Juppé s'est inquiété d'un « marché de dupes ». L'ancien député UMP Daniel Garrigues est allé jusqu'à parler de « trahison ». Nicolas Dupont-Aignan, député de l'Essonne, évoque une « faute historique d'une gravité incalculable » et ajoute : « Nicolas Sarkozy devra assumer devant l'histoire le rôle de fossoyeur d'un symbole fort de l'identité française : la politique d'indépendance nationale instaurée par le général de Gaulle il y a plus d'un demi-siècle ». « Ce ralliement, dit Philippe de Villiers, traduit la dérive d'une large élite politique française qui n'a plus d'autre horizon que l'alignement systématique sur les Etats-Unis. L'idée que la France ait à jouer un rôle spécifique de puissance d'équilibre et de médiation, en s'appuyant sur une diplomatie libre, indépendante, non alignée, étrangère à la notion de bloc, aiguillon d'une Europe européenne, leur est devenue totalement étrangère ». Le Premier ministre François Fillon a décidé d'engager la responsabilité de son gouvernement sur cette question, mais il s'est bien gardé de céder à la demande de référendum formulée par François Bayrou ou Nicolas Dupont-Aignan. Bien entendu, le retour de la France dans l'OTAN a en revanche été salué à Washington, notamment par Gordon Johndroe et Tom Casey, porte-parole respectifs de la Maison Blanche et du département d'Etat. Les Américains, plus que jamais demandeurs de troupes, puisqu'ils ne peuvent plus faire face seuls à tous les théâtres de conflits où ils sont présents, se réjouissent par avance d'être mieux en position d'exiger de la France qu'elle s'associe plus étroitement à eux dans les guerres présentes (Afghanistan) comme dans les combats futurs (Iran). La décision prise en 1966 par le général de Gaulle était déjà motivée, de façon implicite, par sa volonté de maintenir la dimension multipolaire du monde. En se retirant de l'OTAN, le Général offrait la possibilité à un certain nombre de nations de se tenir aux côtés de la France sans plus souscrire à l'ordre bipolaire né des accords de Yalta. En mettant un terme à l'« exception française », Nicolas Sarkozy scelle la fin de la politique étrangère et de l'indépendance stratégique de la France, donnant ainsi le coup de grâce à toute l'œuvre diplomatique du général de Gaulle.

Il est de toute évidence irresponsable de rejoindre l'OTAN au moment où celle-ci apparaît plus que jamais comme l'alliance du monde occidental contre le reste du monde, comme une coalition ayant pour

axée sur la gestion des crises. L'exercice porte sur le renforcement des synergies et des complémentarités entre l'UE et l'OTAN, pour permettre aux pays européens qui participent de ces deux instances de contribuer tout à la fois aux missions de l'Alliance et de constituer un ensemble sécuritaire plus autonome. Opposer une chimérique « Europe totale » à l'OTAN se heurterait vite à la réalité d'approches différentes à l'intérieur de l'UE. Inversement, prôner le « tout-OTAN » relèverait du déni de réalité ; l'ensemble européen a pris trop d'importance pour relever de la seule protection militaire américaine. L'enjeu consiste à conjuguer les appareils militaires occidentaux, à travers l'UE et l'OTAN, pour relever les défis stratégiques aux limites de l'ensemble euro-atlantique et sur les théâtres extérieurs où des menaces globales et dynamiques sont au travail. On peut juger que c'est une « cote mal taillée » mais la géopolitique n'est pas la géométrie.

Abstract

Twenty years ago, as the implosion of the Soviet Block announced the upcoming dislocation of the USSR, François Mitterrand evoked the need of "a new set theory". According some analyses, NATO was not supposed to survive much longer after its cold victory against the East and the Europeans were to deploy their own defence system in the short-term. On March 11, 2009, Nicolas Sarkozy confirmed France's full participation in the renewed NATO. The European Security and Defence Policy (ESDP) is no longer implicitly posed as a rival of NATO and France reasserts the importance of cohesion among the Westerners. Thus, the French representations, those of the elites as well of those of the public opinion, are getting more in line with geopolitical realities. However, the challenges are commensurate with the uncertainty. The future of NATO has to be thought in connection with the European Union, within the Mediterranean and Eurasian geopolitical landscapes.

Jean-Sylvestre Mongrenier est chercheur à l'Institut Français de Géopolitique (Paris VIII) et chercheur associé à l'Institut Thomas More

volonté d'imposer au reste du monde la supériorité des valeurs occidentales, qui ne sont en dernières analyses que des valeurs marchandes, provoquant tout à la fois la crispation de la Russie, qui se sent de plus en plus encerclée par les Occidentaux, et l'hostilité de tous les pays, notamment arabomusulmans, rebelles instinctivement à la dimension de croisade néocoloniale affichée par l'Alliance. C'est à une normalisation atlantiste que revient cette décision, qui sera inévitablement perçue et interprétée comme un réalignement, sinon comme une capitulation, en même temps que comme la marque d'une « banalisation » de la position de la France, d'un affaiblissement de son autonomie et d'un renoncement à ses ambitions. En s'alignant sur l'hyperpuissance américaine au sein d'un bloc occidental monolithique, amorce d'une sorte d'empire néo-occidental, la France perd tout espoir d'être entendue comme une puissance indépendante dans un certain nombre de conflits, notamment au Proche et au Moyen-Orient.

Prise sans concertation ni exigence de contrepartie, sans débat politique préalable, sans que le peuple soit consulté, à seule fin de complaire aux Etats-Unis, sur lesquels il s'est aligné dès son élection, au moment même où l'OTAN se montre incapable d'obtenir des résultats décisifs en Afghanistan et ne cesse d'attiser les tensions avec la Russie, la honteuse décision de Nicolas Sarkozy revient purement et simplement à rentrer dans le rang. Elle crée les conditions dans lesquelles il sera de plus en plus difficile de dire « non » aux Américains, car la France ne disposera plus que d'une marge de manœuvre plus réduite. Les soldats européens continueront de faire office de supplétifs de l'US Army, en se faisant tuer dans des guerres qui ne sont pas les leurs, comme aujourd'hui en Afghanistan, et demain peut-être en Iran. Le général de Gaulle disait : « Je veux l'Europe pour qu'elle soit européenne, c'est-à-dire qu'elle ne soit pas américaine ». Nicolas Sarkozy, lui, fait cadeau de la France à l'OTAN, c'est-à-dire aux Etats-Unis. Un cas exemplaire de haute trahison ?

Alain de Benoist 15 mars 2009